

INSCRIPTIONS

Sur notre site :

www.eda-sudest.fr

Par e-mail :

formation-continue@eda-sudest.fr

Par voie postale :

En renvoyant votre bulletin d'inscription rempli à l'adresse suivante :

ECOLE DES AVOCATS DU SUD-EST

61 Bld de la Blancarde - 13004 MARSEILLE

Téléphone : 04.91.54.43.63 - Fax : 04.91.33.43.42

Toute inscription devra être envoyée une semaine au moins avant la date de la session et ne sera prise en compte qu'à réception de votre règlement.

TARIF :

- pour un atelier : 150 euros
- pour le cycle : 500 euros

Crédit d'impôt : 60,18 € pour une journée de formation et 240,72 € pour le cycle (prévision tarif heure de SMIC au 1er janvier 2019 : 10,03 €)

VALIDATION DES HEURES ET PRISE EN CHARGE

Validation de **6 heures** au titre de la formation continue par journée de formation.

La formation pourra être prise en charge par les organismes collecteurs de fonds au titre de la formation continue (FIF-PL : www.fiflp.fr, OPCA-PL : www.opcapl.com) selon les conditions de ces organismes.

Il vous appartient d'en faire la demande **avant le début de la formation.**

EDA Sud-Est - CFBSE. Enregistré sous le numéro 93 13 P 0048 13.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



CYCLE DE FORMATION CONTINUE

LES RELATIONS INDIVIDUELLES DE TRAVAIL



Marseille
Année 2019

**Vendredis 1er février, 15 mars, 26 avril et
24 mai 2019**

Ecole des Avocats du Sud-est
61, Bd de la Blancarde
13004 MARSEILLE

Validation 6 heures par atelier et de 24
heures pour le cycle



OBJECTIFS DU CYCLE :

Ces quatre journées de formation sont l'occasion de vous offrir une vision globale et progressive des principaux thèmes relatifs aux relations individuelles de travail.

S'articulant autour de ses quatre principaux axes, elle vous permettront d'appréhender de manière pratique ces sujets afin de vous offrir un vision claire et efficace et de mieux traiter vos dossiers.

INTERVENANTS :

Me C. ACAR, Avocat au Barreau d'Aix-en-Provence

Me M. AUTONES, Avocat au Barreau d'Aix-en-Provence

Me F. GUERINI, Avocat au Barreau de Toulon

Me P. SCOTTO DI CARLO, Avocat au Barreau d'Aix-en-Provence

ATELIER I – LA NAISSANCE DU CONTRAT DE TRAVAIL

Vendredi 1er février 2019, 9 H 30 - 12 H 30 et 14 H - 17 H
par Me M. AUTONES et Me P. SCOTTO DI CARLO

- **Embauche**
- **Rédaction des contrats de travail**
- **Clauses spécifiques**
- **Exercices pratiques**

ATELIER III – LA FIN DU CONTRAT DE TRAVAIL

Vendredi 26 avril 2019, 9 H 30 - 12 H 30 et 14 H - 17 H
par Me M. AUTONES et Me P. SCOTTO DI CARLO

- **Démission**
- **Licenciement**
- **Prise d'acte**
- **Résiliation judiciaire**
- **Rupture conventionnelle homologuée**
- **Exercices pratiques et actualisation**

ATELIER II – L'EXECUTION DU CONTRAT DE TRAVAIL

Vendredi 15 mars 2019, 9 H 30 - 12 H 30 et 14 H - 17 H
par Me F. GUERINI

- **Droit disciplinaire**
- **Traitement des cas de suspension du contrat de travail**
- **Harcèlement**
- **Traitement de relations avec le salarié**
- **Exercices pratiques et actualisation**

ATELIER IV – LE DROIT DE LA SECURITE SOCIALE

Vendredi 24 mai 2019, 9 H 30 - 12 H 30 et 14 H - 17 H
par M. C. ACAR

- **Cotisations**
- **Recouvrement**
- **AT/MP**
- **Prévoyance**
- **Procédure applicable devant la nouvelle juridiction unifiée de sécurité sociale**
- **Exercices pratiques et actualisation**